

GAM Multibond - Total Return Bond
GAM Total Return Bond
Catégorie de parts C / Monnaie USD

Documentation de marketing - Données au 28.02.2022
VNI USD 107,18



Description du fonds

Objectif : Le fonds s'adresse à des investisseurs qui souhaitent investir dans un portefeuille obligataire international géré activement.
d'investissement : L'objectif du fonds est de réaliser un rendement positif régulier grâce aux intérêts et revenus du capital sur des investissements dans des emprunts d'Etat et d'entreprises partout dans le monde.
Opportunités : Le fonds investit dans un portefeuille d'obligations largement diversifié et s'attache à exploiter les opportunités de rendement là où elles se présentent.

Facteurs de risque :
Risque de contrepartie/de dérivés : il s'agit du risque que la contrepartie d'un contrat dérivé financier fasse défaut ;
Risque de crédit / titres de créance : les obligations peuvent enregistrer d'importantes fluctuations de valeur et sont soumises au risque de crédit et au risque de taux d'intérêt.
Risque de crédit / non-investment grade : les titres non-investment grade, qui affichent souvent un rendement supérieur aux titres mieux notés, sont soumis à un risque de marché et de crédit plus important.
Risque de taux d'intérêt : il s'agit du risque que les taux d'intérêt augmentent ou baissent, entraînant une fluctuation des titres à revenu fixe et une hausse ou une baisse de la valeur de ces investissements.

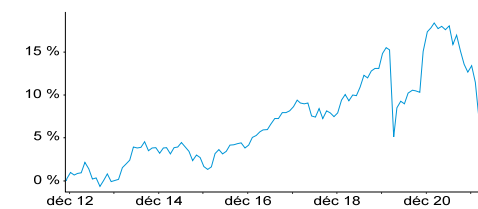
Performance de la catégorie de parts

Table with 10 columns: Fonds, Indice de référence, and performance metrics over time (1 mois, 3 mois, 1 an, 3 ans, 5 ans).

Performance glissante

Table with 6 columns: févr-févr(%), Fonds, Indice de référence, 2017/2018, 2018/2019, 2019/2020, 2020/2021, 2021/2022.

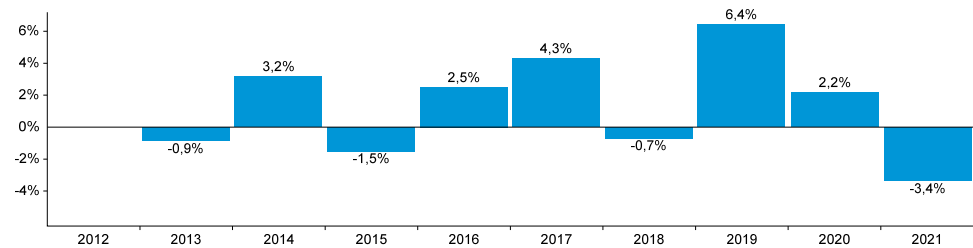
Performance – croissance en %



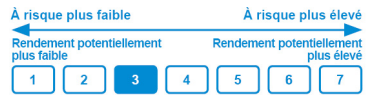
Statistiques

Table with 2 columns: Statistic (Volatilité fonds/Indice de référence, Alpha, Beta, etc.) and Value.

Performance par année civile



Profil de risque



Profil du fonds

Société de gestion du fonds GAM (Luxembourg) S.A.
Société de gestion de placements GAM International Management Ltd., GAM Investment Management (Switzerland) AG, GAM USA Inc.
Fonds géré par Jack Flaherty
Forme juridique SICAV de droit luxembourgeois
Domicile Luxembourg
Indice de référence ICE BofA 1-5 Year Euro Government Index HUSD
Date de lancement du fonds 15.10.1993
Date de lancement de la catégorie 26.11.2012
Actif net du fonds USD 71,71 Mio.
Monnaie de compte de la catégorie USD
Couverture de change couverts contre la devise de base
Placement minimum pour la catégorie EUR 500.000 ou équivalent
Commission de gestion 0,35%
Frais courants 0,62% au 31.12.2021
ISIN LU0837554749
Valoren 19713201
WKN A1J5KG

Vous devez consulter le prospectus du fonds en vigueur pour de plus amples informations sur les commissions et frais.

Informations clés sur la classe de parts: Sources: Bloomberg, Rimes, GAM. Please note the important legal information at the end of this document. Before subscribing, read the prospectus and the KIID which are available at www.gam.com or from your distributor.

Détails du contact

GAM (Luxembourg) S.A.
Grand-Rue 25
1661 Luxembourg
Tél: +352 26 48 44 01

Légende graphiques et tableaux:

Fonds: GAM Total Return Bond - Catégorie de parts C / Monnaie USD; Indice de référence : ICE BofA 1-5 Year Euro Government Index HUSD

Changement de nom: Julius Baer Multibond - Total Return Bond Fund, au 30.06.17 GAM Multibond - Total Return Bond.

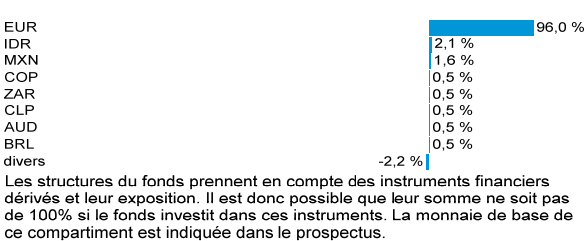
Les performances passées ne sont pas un indicateur des performances futures ni des tendances actuelles ou futures. Les performances se réfèrent à la valeur liquidative et sont calculées sans les commissions et les coûts encourus à l'émission, au rachat ou à l'échange (p. ex. coûts de transaction et de garde pour l'investisseur). Le fonds n'offre pas la garantie du capital qui caractérise les dépôts auprès d'une banque ou d'une institution de crédit immobilier. Les indications reposent sur des chiffres libellés en USD. Si cette devise diffère de celle du pays où réside l'investisseur, le rendement est susceptible d'augmenter ou de diminuer sous l'effet des fluctuations monétaires.

Allocation des actifs

Les plus grandes positions

Table with 4 columns: Titre, Taux d'intér (%), Pays, %

Répartition par devises



Allocation des actifs, suite

Répartition par notation



La répartition par notation repose sur une notation composite de GAM calculée selon une approche conservative.

Glossaire

Alpha (de Jensen) : L'alpha de Jensen mesure la performance d'un investissement (ou d'un fonds) par rapport à son indice de référence. Un alpha positif signifie que la valeur du fonds a généré un rendement supérieur à l'indice de référence.

Bêta : Mesure de la volatilité de la performance d'un investissement par rapport à la performance du marché sous-jacent. Lorsqu'un investissement présente un bêta égal à 1, cela indique que sa performance évoluera parallèlement aux fluctuations du marché. Un investissement présentant un bêta supérieur à 1 signifie que les fluctuations de sa performance seront plus marquées que celles du marché; un bêta inférieur à 1 signifie que les fluctuations de sa performance seront moins marquées que celles du marché.

Corrélation : Indicateur statistique qui montre la relation linéaire (ou le degré de mouvement parallèle) entre deux séries de chiffres, par exemple les performances de deux investissements en actions.

Duration modifiée : Il s'agit d'un indicateur de risques qui mesure l'effet des fluctuations de cours sur un emprunt ou un portefeuille d'emprunts.

Ecart de suivi : L'écart de suivi mesure la divergence entre le rendement d'un fonds et son indice de référence.

Évaluation des risques : L'indicateur de risque se fonde sur la volatilité de la performance du Fonds au cours des 5 dernières années. Lorsqu'un historique de performance sur 5 ans n'est pas disponible, les données sont complétées par des données provenant d'un fonds représentatif, de l'indice de référence ou d'une simulation historique, selon le cas.

Frais courants : Le frais courants est un indicateur des dépenses annuelles encourues par un fonds. Il est exprimé sous la forme d'un pourcentage. Il permet de comparer avec précision les coûts des fonds de différentes sociétés.

Indice de référence : Indice pouvant être utilisé par un fonds d'investissement comme base de comparaison pour évaluer la performance obtenue.

Ratio de Sharpe : Le ratio de Sharpe (performances ajustées du risque) est généré en calculant la différence entre le rendement moyen annuel et le rendement sans risque. Le résultat est divisé par l'écart-type annualisé des rendements. Plus le ratio de Sharpe est élevé, plus la performance du fonds est bonne par rapport au potentiel de risque de son portefeuille.

Ratio d'information : Le ratio d'information exprime le ratio de rendements supplémentaires générés compte tenu des risques supplémentaires encourus. La valeur générée peut être utilisée pour évaluer la gestion active.

Rendement à l'échéance : Le rendement à l'échéance est le rendement moyen généré par un investissement chaque année s'il est détenu jusqu'à son terme.

Volatilité : Indicateur de risque montrant l'ampleur des fluctuations (par exemple, du cours ou du rendement d'un titre ou des parts d'un fonds) pendant une période définie; la volatilité est très souvent calculée en utilisant l'écart-type. Plus la volatilité est élevée, plus les fluctuations sont grandes.

Informations importantes

Source : GAM, sauf indication contraire. (Le cas échéant et sauf mention contraire, la performance est indiquée nette de frais, sur la base des VNI). GAM n'a procédé à aucune vérification indépendante des informations en provenance d'autres sources et GAM n'apporte aucune garantie, expresse ou implicite, quant à leur exactitude, leur véracité ou leur exhaustivité.

Le présent document est confidentiel et est exclusivement réservé aux personnes physiques ou morales dont la nationalité ou respectivement la résidence, le domicile ou le siège social relève d'un Etat ou d'un pays dans lequel une telle distribution, publication, mise à disposition ou utilisation ne va pas à l'encontre de lois ou autres réglementations. Il ne peut être reproduit, copié ou remis, en tout ou en partie, à une quelconque autre personne. **Il s'adresse aux intermédiaires/investisseurs sophistiqués, professionnels, éligibles, institutionnels et/ou qualifiés désignés par GAM, qui disposent des connaissances et de l'expérience financière requises pour comprendre et supporter les risques associés aux investissements décrits dans les présentes.**

Ce document ne constitue en rien un conseil en investissement, juridique, fiscal ou autre, ni une base suffisante sur laquelle fonder une décision de placement ou d'une autre nature. Il s'agit d'un document promotionnel.

Les opinions exprimées sont celles du gestionnaire à un moment donné et peuvent évoluer. Les cours des parts peuvent évoluer à la hausse comme à la baisse et dépendront des fluctuations des marchés financiers, sur lesquelles GAM n'a aucun contrôle. Par conséquent, il existe un risque que l'investisseur ne récupère pas le montant investi. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures et les références à des titres ne constituent pas des recommandations d'achat ou de vente de ces titres. Les allocations et les positions sont susceptibles d'être modifiées.

Ce document constitue une activité publicitaire et non une invitation à investir dans un produit ou une stratégie de GAM. Les investissements ne doivent être effectués qu'après une lecture approfondie du prospectus en vigueur, de la convention de placement collectif (fonds contractuels), des statuts/règlement de placement/convention d'entreprise (fonds d'entreprise), du document d'informations clés pour l'investisseur ("KIID", "BIB" ou similaire) et des rapports annuels et semestriels en vigueur (les "documents légaux"), ainsi qu'après avoir consulté un spécialiste financier et fiscal indépendant. Les documents légaux peuvent être obtenus sur papier et gratuitement aux adresses indiquées ci-dessous.

Il est possible que certains compartiments ne soient pas enregistrés à la vente dans toutes les juridictions. Aucune commercialisation active ne doit dès lors être mise en œuvre à leur égard. Les souscriptions seront uniquement acceptées et les parts ou actions émises sur la base du prospectus du fonds en vigueur.

Les parts du fonds n'ont pas été enregistrées en vertu de la loi américaine sur les valeurs mobilières (« US Securities Act ») de 1933, telle que modifiée, et le fonds n'est pas enregistré en vertu de la loi américaine sur les sociétés d'investissement (« US Investment Company Act ») de 1940, telle que modifiée. Par conséquent, ces parts ne peuvent être proposées, vendues ou distribuées aux Etats-Unis ou à des ressortissants américains, à moins d'une exemption d'enregistrement en vertu desdites lois américaines sur les valeurs mobilières et sur les sociétés d'investissement. Par ailleurs, certains des produits GAM ne peuvent pas être souscrits par des investisseurs américains.

Ce document/cette présentation mentionne un ou plusieurs compartiments de GAM Funds, société domiciliée au Luxembourg dont le siège social est sis 25, Grand-Rue, L-1661 Luxembourg, chacun constituant une société d'investissement à capital variable à compartiments multiples avec une responsabilité séparée entre compartiments, de droit luxembourgeois et autorisée par la CSSF en tant que Fonds UCITS en application de la directive européenne 2009/65/CE. La Société de gestion est GAM (Luxembourg) S.A., 25, Grand-Rue, L-1661 Luxembourg.

BELGIQUE : Le mot fonds utilisé dans cette brochure doit être compris comme SICAV, compartiment de SICAV ou fonds commun de placement. Les investisseurs supportent les taxes de bourse et les commissions habituelles. La taxe boursière est de 1,32% tant lors du rachat que lors de la conversion des actions de capitalisation (avec un maximum de EUR 4000 par transaction). La commission d'entrée chargée par les intermédiaires est de 5% maximum pour les compartiments de GAM Multistock, Multicoopération SICAV et de Multipartner SICAV, de 3% maximum pour les compartiments de GAM Multibond et de 2% maximum pour les compartiments GAM Multicash. Les dividendes de GAM Star Fund p.l.c., GAM Multibond, GAM Multistock, Multicoopération SICAV et Multipartner SICAV sont soumis à un précompte mobilier de 27%. Les tarifs effectivement prélevés doivent respecter à tout moment les dispositions du prospectus. Les documents d'informations clés pour l'investisseur, sont disponibles en français, le Prospectus, les statuts et les derniers rapports périodiques, en anglais, et mis gratuitement, à la disposition du public sur le site internet www.gam.com et également au siège social de la Société à Luxembourg, au siège central de RBC Investor Services Belgium S.A., Zenith Building, Boulevard du Roi Albert II, 37, B-1030 Bruxelles, qui assure le service financier en Belgique, et aux guichets de l'agence de Belfius Banque qui est située au boulevard Pachéco 44, 1000 Bruxelles. La valeur nette d'inventaire des compartiments est publiée sur le site internet www.fundinfo.com. Pour introduire une plainte, veuillez consulter www.gam.com.

FRANCE : Des exemplaires du prospectus de vente, du document d'information clé pour l'investisseur (DICI) ainsi que les rapports annuels et semi-annuels sont mis gratuitement à disposition du public, en anglais, respectivement pour les DICI en français, au siège central de l'agent centralisateur en France: CACEIS Bank, entité domiciliée au 1-3, place Valhubert –75013 Paris ou sur le site internet www.gam.com.

SUISSE : Les documents légaux sont disponibles gratuitement en allemand, à disposition du public auprès du représentant en Suisse: GAM Investment Management (Switzerland) Ltd., Hardstrasse 201, Postfach, CH-8037 Zurich ou sur le site internet www.gam.com. L'Agent de paiement en Suisse est la banque State Street Bank International GmbH, Munich, Zurich Branch, Beethovenstrasse 19, Postfach, 8027 Zurich.

Au Royaume-Uni, le présent document a été émis et approuvé par GAM London Ltd, 8 Finsbury Circus, Londres EC2M 7GB, une société agréée et réglementée par la Financial Conduct Authority.

La société de gestion peut décider de mettre fin aux dispositions de commercialisation prises pour le(s) fonds conformément à l'article 93 bis de la directive 2009/65/CE / l'article 32 bis de la directive 2011/61/UE (selon le cas).

Un résumé des droits des investisseurs peut être obtenu gratuitement à l'adresse suivante: www.gam.com/fr/policies-and-disclosures.